

## PRISON RADIO - Article de Noelle Hanrahan (février 2019)

Peu après la découverte de 6 nouvelles boîtes d'archives (provenant du procès initial de Mumia en 1982), le procureur a révélé que l'unité de stockage contenait plus de 100 boîtes supplémentaires. Ces boîtes n'ont pas encore été inventoriées et pourraient contenir des preuves décisives pour de nombreux autres prisonniers. Les avocats de Mumia ont eu accès à la première série de six boîtes, mais il n'y a pas encore eu de rapport sur les éléments trouvés et le fait de savoir s'ils pourraient être utilisés pour qu'il obtienne un nouveau procès.

En même temps que le procureur informait la Cour de cette grave faute de procédure, le bureau du procureur déposait un recours contre la décision du juge Leon Tucker qui venait d'accorder à Mumia le droit de faire appel auprès de la Cour suprême de Pennsylvanie.

Rappelez-vous, c'était la toute première fois en 37 ans qu'un juge de Philadelphie accordait un droit d'appel à Mumia. Le jugement que le procureur Larry Krasner tente d'invalider est le chemin qui permettrait à Mumia de faire appel devant une Cour d'Etat. Pourquoi Krasner s'y oppose-t-il ? Parce que cette décision permettrait non seulement à Mumia de faire appel mais aussi à des centaines d'autres condamnés. Dans son communiqué de presse du 30 janvier 2019, il précise que s'il accorde à Mumia le droit de faire appel « un grand nombre de dossiers devront également être réouverts. »

Vous avez bien lu. Si la décision du juge Tucker est validée, alors des centaines d'autres victimes du même juge Ronald Castille de la Cour Suprême de Pennsylvanie pourraient voir leurs procès réouverts. Alors pourquoi Krasner fait-il appel ? La justice exige que ces décisions arbitraires soient contestées. Et le dilemme est donc cet accord tacite entre Larry Krasner et Castille. Peut-être aviez-vous de la sympathie pour Krasner, l'aviez-vous inclus dans votre liste des hommes d'ouverture mais hélas il est inhérent au problème.

Cette décision fait suite à la condamnation, par la Cour suprême des États-Unis, de Castille et du système judiciaire de Pennsylvanie pour violation du droit fondamental d'un accusé à un procès équitable. Ron Castille a décidé, dans toutes les affaires, qu'il pouvait être à la fois procureur, juge, voire même si cela avait été possible, le bourreau. "Je sais que mes décisions sont justes" : tels sont ses mots exacts, cautionnés par tout le système pénal de Pennsylvanie.

Pourquoi l'affaire de Mumia est-elle si importante ? « Philadelphie c'est au nord ». Et pourtant l'Etat détient des taux records d'incarcération et d'erreurs judiciaires. A Philadelphie, le cas de Mumia Abu-Jamal est le proverbial "3ème voie". S'il va en appel, on rejoue le match. Le pouvoir va basculer. Le libérer, c'est mettre au grand jour des décennies de corruption policière et judiciaire.

Voilà ce qui est en jeu dans le contexte actuel : Larry Krasner, avocat des droits civiques, avec un grand "L" comme *Liberal* [homme de gauche], a été élu procureur par le peuple, à une très forte majorité et il a pris ses fonctions au début de l'année 2018. Son mandat était de rompre avec la culture de l'injustice à Philadelphie.

La police de Philadelphie, forte de ses 6 600 membres, a imposé des décennies de brutalité et de corruption. Jour après jour, scandale après scandale, elle fait toujours la une des journaux. C'est une force de police majoritairement blanche qui se comporte comme une armée d'occupation. La loge 5 du *Fraternal Order of Police* (FOP) considère chaque réforme, chaque plaidoyer en faveur de la justice comme une menace pour « ses activités courantes ». John McNesby, le Président de la Loge 5, serait un personnage risible s'il n'était pas aussi dangereux.

De toute évidence, les juges des Tribunaux d'Etat ne sont pas différents. Bien que moins nombreux et d'un recrutement différent [ils sont élus] ils sont tout aussi déterminés à rendre justice « selon leur méthode » au Tribunal de Philadelphie. Ils sont parfaitement "à l'aise" avec un système conçu pour faire de l'emprisonnement des pauvres une ressource économique. Il est choquant de voir à quel point juges et avocats de ces tribunaux justifient ce système punitif pourtant régulièrement secoué par les scandales policiers et des erreurs judiciaires.